

## **Communiqué de presse**

**Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse)**

Zurich, le 15 juillet 2022

## **Investir davantage dans la qualité pour prévenir une crise dans le domaine de l'accueil**

**Une nouvelle loi doit permettre à la Confédération de participer aux coûts de l'accueil et de l'éducation de l'enfance et de décharger ainsi les parents. Alors même que le développement de la qualité est urgemment nécessaire, la part accordée à cet élément dans la loi est réduite à la portion congrue. Et pourtant, une bonne qualité pédagogique des offres contribue non seulement à un développement positif des enfants mais agit aussi contre la pénurie aiguë de personnel qualifié dans le domaine de l'accueil et de l'éducation de l'enfance. La fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse) demande dans sa prise de position des investissements paritaires : pour chaque franc consacré à la baisse des contributions parentales, un autre franc doit être investi pour le développement de la qualité.**

### **Le développement de la qualité, le grand oublié**

L'initiative parlementaire [21.403](#) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN) entend remplacer le financement de départ qui était jusque-là provisoire par une solution durable dès 2023. La nouvelle loi (LSAcc) vise à alléger la charge des parents et à améliorer l'éducation de la petite enfance en accroissant la qualité pédagogique. Dans sa prise de position relative à ce projet, kibesuisse salue le fait que l'accueil et l'éducation de l'enfance tout comme la politique de l'encouragement précoce soient explicitement inscrits dans une loi fédérale. La fédération est toutefois extrêmement déçue que sa préoccupation centrale, à savoir la progression du développement de la qualité, ne soit que très peu prise en compte dans le projet de loi.

### **La qualité pédagogique, condition sine qua non de la création d'effets positifs**

Une bonne qualité pédagogique ne permet pas seulement de lutter contre la grave pénurie de personnel qualifié dans le secteur de l'accueil et de l'éducation de l'enfance. Il est désormais scientifiquement prouvé que la fréquentation de structures extrafamiliales est bénéfique pour le développement des enfants. Ces effets positifs ne se manifestent cependant que si les offres sont de bonne qualité pédagogique. Concrètement, les enfants doivent être pris en charge par un nombre suffisant de personnes professionnelles bien formées et qualifiées. Il faut bien entendu se féliciter que le projet de loi prévoit que la Confédération participe à hauteur de 530 millions de francs par an et pour une durée illimitée aux frais que les parents investissent dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants. Toutefois, la demande se voit ainsi stimulée sans que l'offre ne soit renforcée sur le plan qualitatif. L'augmentation du nombre de places d'accueil doit donc toujours être associée au développement de la qualité.

### **La contribution au développement de la qualité est totalement insuffisante**

Dans une prise de position, kibesuisse a calculé ce que coûterait un bon niveau de qualité pédagogique dans l'accueil et l'éducation de l'enfance dans les crèches : il faudrait au moins un milliard de francs rien qu'en Suisse alémanique. Dans le projet actuel de la LSAcc, seuls 10 millions de francs sont prévus pour des mesures visant à améliorer la qualité pédagogique dans le domaine de l'accueil et de l'éducation de l'enfance. Cela représente l'équivalent d'un pour cent des coûts nécessaires au développement de la qualité. Ce n'est même pas la fameuse goutte d'eau dans la mer, car elle s'évapore tout de suite dans l'air.

### **La devise pour les investissements: « un franc pour un franc »**

Le développement de la qualité et la baisse des coûts pour les parents sont en soi des objectifs conflictuels, puisque les coûts augmentent lorsque la qualité s'accroît. La solution ne peut donc consister qu'en un investissement simultané et équivalent dans les deux objectifs, selon la devise « un franc pour un franc ». Pour chaque franc consacré à la diminution des contributions parentales, un



kibesuisse

autre franc doit être investi dans le développement de la qualité, sous forme de contribution constante liée à la réalisation de critères de qualité bien précis.

### **Pas d'amélioration des conditions générales prévue dans la loi**

L'enquête Covid-19 de kibesuisse publiée en mai 2022 a révélé que la pénurie déjà aiguë de personnel qualifié dans le secteur s'est encore aggravée au cours des dernières semaines. Voilà qui montre une fois de plus qu'il est urgent d'améliorer les conditions générales afin d'attirer des professionnel-le-s qualifié-e-s dans la branche et de pouvoir les garder. Ces résultats prouvent qu'une nouvelle loi fédérale doit tenir compte de cette problématique. Des tarifs parentaux plus avantageux ne servent à rien à eux seuls s'il n'y a plus de places d'accueil faute de personnel qualifié.

### **Une situation perdant-perdant à tous points de vue**

Le développement de la qualité est incontournable. S'il n'est pas garanti, il en résulte notamment deux conséquences, dont aucune n'est vraiment souhaitable. D'une part, les parents réduisent leur temps de travail ou arrêtent complètement de travailler. Ainsi, ce n'est pas seulement la pénurie de personnel qualifié qui s'aggrave mais aussi une véritable conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle qui est compromise. D'autre part, les personnes qui prennent en charge les enfants quittent la profession, par exemple pour enseigner à l'école enfantine. Il en résulte ce que l'on nomme l'effet d'entraînement. Deux branches, toutes deux touchées par une pénurie de personnel qualifié, à savoir les enseignant-e-s et le personnel éducatif, sont montées l'une contre l'autre. Aucune solution n'est apportée au manque de personnel qualifié, sans parler des effets négatifs sur les enfants.

### **Nos enfants méritent mieux !**

À propos des enfants : en lisant le projet de loi, on a parfois l'impression qu'il a été formulé selon la devise : « Ça ne doit pas être trop cher pour les parents 'pauvres' », alors qu'elle devrait être : « Ça ne doit pas être trop bon marché pour les enfants 'pauvres' ». Avec la place croissante accordée à l'accueil et à l'éducation de l'enfance dans les crèches, les structures d'accueil parascolaire et les familles d'accueil, la responsabilité de veiller à ce qu'elles favorisent un développement sain des enfants augmente également. C'est le minimum que nous devons à nos enfants, en tant que société. Tout le reste est indigne de la Suisse, pays de l'éducation.

\*\*\*\*\*

#### **Liens**

- [Initiative parlementaire 21.403 de la CSEC-CN : « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles »](#)
- [Avant-projet de loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance \(LSAcc\) du 17 mai 2022](#)
- [Réponse de kibesuisse à la consultation relative à la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 21.403 de la CSEC-CN du 15 juillet 2022](#)
- [Prise de position de kibesuisse sur le financement de la qualité pédagogique dans les structures d'accueil collectif de jour du 7 février 2020 \(en allemand\)](#)

#### **Contact :**

Maximiliano Wepfer

Responsable de la communication politique de la fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse)

Courriel : [maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch](mailto:maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch), tél. 043 321 32 53

Kibesuisse, fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant, est l'association nationale professionnelle pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire/les écoles de jour. Kibesuisse encourage l'expansion aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif de services professionnels et abordables. Elle s'engage en faveur de bonnes conditions-cadres pour la branche et défend les intérêts de ses membres. Dans toutes ses activités, la fédération place le bien-être des enfants au centre des préoccupations.